



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

**Règlement 2021-357-3 afin d'agrandir l'affectation mixte
Règlement 2021-358-12 afin de créer la zone Mic-4**

**AVIS PUBLIC
Consultation publique écrite**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur les projets de règlement d'amendement au règlement relatif au plan d'urbanisme n° 2006-357 et au règlement relatif au zonage n° 2006-358.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 juin 2021, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement, intitulé « Règlement numéro 2021-357-3 amendant le règlement numéro 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte » simultanément au projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2021-358-12 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de créer la zone Mic-4 ».

Description de la zone concernée :

- L'ensemble du territoire municipal.

Le projet de règlement 2021-357-3 a pour objet de modifier le règlement relatif au plan d'urbanisme afin :

- D'agrandir l'affectation mixte dans le secteur de la Sortie 48 de l'autoroute 10.

Le projet de règlement 2021-358-12 a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- De créer la zone Mic-4 et d'ajouter une grille des usages pour cette nouvelle zone.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement est soumis à la population pour consultation. À cette fin, une consultation écrite d'une durée de 15 jours sera tenue.

Le projet de règlement est disponible au bureau municipal ainsi que sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca.

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours suivant la publication du présent avis :

par courriel : direction@sainte-brigide.qc.ca
par écrit : 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec, J0J 1X0

Cette mesure exceptionnelle de consultation a été prise conformément à l'arrêté ministériel 2020-008 dans le cadre de l'urgence sanitaire (COVID-19).

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville, le 17 juin 2021.

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière